



SYNDICAT LOCAL
FORCE OUVRIERE - Justice
440 avenue Michel SERRES – CS 10 028 – 47 916 Agen Cedex
courriel : fo.personnelsenap@gmail.com / tél. : 06.73.99.75.58. / 05.47.43.30.79.

Comment perdre un poste de formateur en 1 amphithéâtre

Depuis maintenant 3 ans, l'ÉNAP s'entête à profiler les postes de formateurs pour « garder » les moniteurs et notamment ceux du département sécurité.

Pour les lauréats du concours 2024, 2 postes étaient ouverts à l'ÉNAP.

FO Justice – personnels ÉNAP s'en était félicité même si 4 postes aurais-pu être ouverts car 4 étaient vacants à l'issue du tableau de mobilité de formateurs de juin 2023 (2 vacants + 2 départs).

Cependant, depuis 3 ans, les postes proposés par l'ÉNAP à l'issue du concours sont profilés à outrance :

TOTAL POSTES			
ENAP	Formateur spécialisé en tir	1	Monitorat en tir indispensable
	Formateur en sécurité incendie et secours à la personne	1	Monitorats PSC1 et SIPS indispensables

On ne peut que constater que le système a atteint ses limites !

En effet, aujourd'hui un seul des postes proposés a été pourvu lors de l'amphithéâtre d'affectation des formateurs !

**Résultat : l'ÉNAP perd 1 poste de formateur ;
ce qui en fait 3 vacants au moins !**

Ce qui est le plus rageant c'est que des lauréats étaient intéressés par l'ÉNAP mais faute de qualifications, ils n'ont pas pu prendre le poste....

L'ÉNAP dispose sûrement de trop de formateurs, c'est pourquoi nous faisons régulièrement appel à des renforts extérieurs... Nous vous laissons apprécier...

Ces postes non pourvus par les formateurs devront être proposés lors du tableau de mobilité des spécialistes de juin 2024 avec une prise de poste au 1^{er} septembre 2025 !

Au-delà de l'ÉNAP, c'est aujourd'hui **10 postes** qui n'ont pas été pourvus à l'issue de cet amphithéâtre...

La filière toute entière est en souffrance et ce depuis plusieurs années.

Il est temps que la DAP, l'ÉNAP et les DISP prennent en compte pleinement cette filière et qu'elle redevienne attractive pour les personnels.

N'oubliez pas que sans les formateurs, il n'y a pas de formations initiales ni continues.

FO Justice – personnels ÉNAP exige que les postes de formateurs proposés aux lauréats du concours ne soient plus profilés (comme avant 2020).

FO Justice – personnels ÉNAP exige que l'ensemble des postes de formateurs restés vacants, entre le dernier tableau de mobilité et le concours 2024, soient tous ouverts au tableau de mobilité des spécialistes de 2025.

À Agen, le 15 novembre 2023,
Le bureau local FO Justice – personnels ÉNAP